

ADIE

(Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

- Association pionnière du microcrédit en France.
- L'ADIE finance et accompagne les micro-entrepreneurs n'ayant pas accès au crédit bancaire et contribue à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit.
- Chiffres clés : créée en 1989, 465 salariés, 1779 bénévoles, 130 antennes locales. Budget 2011: 30 M€. 10 200 entreprises financées en 2010.

BNP PARIBAS

- Première banque de la zone Euro et cinquième banque mondiale, présente dans plus de 80 pays (*Global 2000 Forbes 2011*).
- Activités : banque de détail, banque d'investissements et solutions d'investissements
- Chiffres clés : CA (2011) 23,3Mds€, plus de 200 000 collaborateurs dans le monde, dont 65 400 en France.

LE PARTENARIAT ADIE – BNP PARIBAS

Enjeu d'intérêt général : Le microcrédit

Plus de **80 millions** de personnes dans le monde ont recours au **microcrédit professionnel**¹. En France près de 12 000 microcrédits professionnels ont été accordés en 2010 pour un montant d'un peu plus de 40M€². Une personne sur 4 issues des quartiers souhaite créer son entreprise et le nombre potentiel de créateurs d'entreprises dans les quartiers est estimé à 10% de la population active³.

(Source : ¹Adie, ²Baromètre de la microfinance 2011, ³sondage réalisé pour l'Adie et le crédit immobilier de France en mars 2006).

Depuis 1993

L'entreprise soutient l'association dans sa distribution de microcrédits aux entrepreneurs.

Ce soutien s'exprime par le refinancement de l'activité crédit de l'association, la promotion des créateurs d'entreprises dans les zones urbaines sensibles en créant avec l'ADIE des antennes de quartiers, et la bancarisation, à terme, de ces créateurs.



Périmètre Géographique

OBJECTIFS DES PARTENAIRES

ADIE

Financer son activité microcrédit et lutter contre l'exclusion bancaire

Enjeux de mobilisation



Enjeux de performance

BNP PARIBAS

Favoriser l'inclusion bancaire des clientèles fragiles

Enjeux de mobilisation



Enjeux de performance

CATEGORIE DU PARTENARIAT

<p>MECENAT Soutiens variés de l'entreprise au projet associatif ou à un projet précis</p>	<p>INNOVATION SOCIETALE Création de solutions innovantes pour répondre à des fragilités</p>	<p>COOPERATION ECONOMIQUE Contribution de chacun à l'élaboration d'une offre commune</p>	<p>PRATIQUES RESPONSABLES Contribution de l'association à l'évolution des pratiques de l'entreprise</p>
--	--	---	--

Partage d'expertise

Ce mécénat se traduit par un soutien financier à l'association permettant la création d'activités pour les clientèles fragiles et pour l'entreprise par une contribution à la problématique de l'exclusion bancaire.

GENESE

- En 1993, Maria Nowack, fondatrice de l'ADIE, invite l'ensemble des établissements bancaires à être partenaires de son projet associatif. A la même époque, BNP Paribas souhaite renforcer la responsabilité sociale de l'entreprise en nouant un partenariat avec une association reconnue d'utilité publique ayant une forte notoriété dans le microcrédit. Un accord de mécénat est conclu entre les deux structures.
- En 2003, BNP Paribas met en place une ligne de refinancement de l'activité crédit pour l'association, qui détient depuis 2001 le droit d'emprunter aux acteurs financiers pour ensuite prêter à ses propres clients.
- En 2006, dans le cadre du Projet Banlieues copiloté par la Fondation BNP Paribas et la banque de détail, l'entreprise soutient l'implantation de l'ADIE dans les quartiers sensibles.

ACTIONS ENGAGEES

- Partage de la connaissance des populations cibles
- Formation des bénévoles à l'accompagnement des micro-entrepreneurs
- Suivi des porteurs de projets bénéficiant de l'accompagnement de l'établissement bancaire

ADIE

BNP PARIBAS

- Refinancement de l'activité crédit de l'association
- Formation des accompagnants de l'ADIE à la gestion budgétaire, dispensée par la fondation CETELEM (une des fondations du Groupe PNB Paribas)
- Financement de nouvelles antennes ou de leur renouvellement
- Mise en place du dispositif « engagés ensemble pour l'emploi » (janvier 202) : les conseillers de la banque détectent les porteurs de projets relevant de la microfinance et les orientent vers l'ADIE et échanges des informations et savoir-faire
- Participation financière, avec d'autres banques, à la semaine du microcrédit organisée par l'ADIE
- Dans le cadre du service Simplidons, une partie des dons faits par les clients de la banque en faveur d'associations est reversée à l'ADIE
- Mécénat de compétences au profit de la structure : audit du système informatique

- Distribution des microcrédits
- Formation des micro-entrepreneurs (démarches administratives, gestion de budget, etc.)
- Accompagnement et suivi des porteurs de projets

Bénéficiaires

(Chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, avec un projet de création d'activité)

- Orientation vers l'ADIE pour les clients ayant le profil des clients ADIE avec une garantie de RDV sous 8 jours.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

MOYENS	ADIE	BNP PARIBAS
HUMAINS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux chefs de projet : l'un pour les opérations « quartiers banlieues » et l'autre pour le refinancement (DAF) ✓ Ponctuellement, le service communication. ✓ Implication de la gouvernance de l'ADIE 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux pilotes (stratégique et opérationnel) ✓ Une centaine de bénévoles pour l'accompagnement des créateurs ✓ 1 collaborateur à la fondation dédiée au Projet Banlieue
TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des populations cibles ✓ Gestion d'une offre de microcrédit ✓ Accompagnement adapté 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expertise en gestion de budget et crédit responsable
FINANCIERS		<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3,5 millions d'euros de subventions sur 3 ans (2012 - 2015), dont l'accompagnement des micro-entrepreneurs (2000€ / créateur accompagné). ✓ 6 millions d'euros de lignes de crédit (2012-2015) complétés par une participation aux risques (30% du montant des lignes de crédit). ✓ Dons par d'autres branches de BNP Paribas
AUTRES		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition de locaux pour la semaine du microcrédit

✓ **Convention de partenariat**

- Signature d'un accord-cadre.
- Conventions triennales de mécénat qui conignent l'ensemble des projets et détaillent les objectifs fixés.
- Convention reconduite en janvier 2012 intégrant le nouveau dispositif « Engagés ensemble pour l'emploi ».
- Signature d'un avenant pour toute nouvelle action qui s'ajouterait à celles qui sont déjà listées dans la convention triennale d'origine.

✓ **Suivi et pilotage**

- Deux comités de pilotage par an.
- Un bilan annuel transmis par l'ADIE à BNP Paribas.

✓ **Communication**

	ADIE	BNP PARIBAS
<input checked="" type="checkbox"/> Cibles internes	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés : site dédié en cours de réalisation.
<input checked="" type="checkbox"/> Cibles externes	<ul style="list-style-type: none"> • Grand public : site internet, outils de communication • Communiqués de presse à l'occasion d'événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand public : un communiqué de presse par an pour la semaine du microcrédit, une page dédiée à l'ADIE sur le Blog RSE de BNP Paribas « S'engager pour un monde qui change » • Chômeurs et allocataires RSA : diffusion de spots radio, publication d'annonces dans la presse écrite.

✓ **Evaluation**

- Suivi de plusieurs critères dont :
 - le taux d'inclusion sociale et financière,
 - le taux de satisfaction des créateurs d'entreprises soutenus,
 - le nombre d'emplois créés...

CARACTERISTIQUES DU PARTENARIAT

- **Historique.** Le partenariat existe depuis 19 ans. L'ADIE était partenaire de PNB et de Paribas avant leur fusion.
- **Core-business.** Le partenariat repose sur la complémentarité entre les cœurs de métiers respectifs des deux partenaires.
- **Stratégique.** Les enjeux des deux acteurs sont convergents :
 - Solution à l'exclusion bancaire / microcrédit et accompagnement de l'ADIE.
 - Projet banlieues chez BNP Paribas / implantations quartiers à l'ADIE
 - Renforcement du bénévolat chez BNP Paribas / besoin croissant de bénévoles qualifiés pour l'accompagnement des clients de l'ADIE
- **Pilotage.** Auparavant géré conjointement par l'entreprise et la fondation, le partenariat est aujourd'hui entièrement placé sous le régime de la fondation.
- **Proximité.** Malgré l'étendue nationale, la proximité géographique entre les deux sièges sociaux facilitent la régularité des échanges.
- **Implication.** La gouvernance de l'association et le Comité exécutif de BNP Paribas sont engagés dans le partenariat. Comme l'ensemble des banques partenaires, un membre du Comité exécutif de BNP Paribas siège au CA de l'ADIE.

RESULTATS DU PARTENARIAT

- De 1995 à 2010, le partenariat a permis l'octroi de 968 microcrédits, générant 647 entreprises et 871 emplois.
- Depuis 2006, date de lancement du Projet Banlieues, création de 2 600 micro-entreprises représentant plus de 3 300 créations d'emplois.
- Contribution à l'inclusion sociale et durable des clients de l'ADIE dont le taux s'élève à 80%.
- Création en 2011, avec le soutien de l'ADIE, BNP Paribas, Fortis et le fonds européen d'investissement de « Microstart », une institution de microfinance belge.

RESULTATS POUR LES PARTENAIRES

Rappel objectifs



ADIE

Innovation :

Ressources Financières :

- Ouverture de 12 nouvelles antennes locales dans des ZUS depuis 2006.
- Plus de 100 000 microcrédits distribués en consolidé (été 2011).
- Contribution à l'accompagnement de plus de 13 000 créateurs et création de près de 14000 emplois (2011)

Mobilisation de compétences :

- Une centaine de bénévoles de l'entreprise pour accompagner les porteurs de projets
- Accompagnants ADIE formés à la gestion budgétaire
- Audit du service informatique du siège (gestion des clients, logiciels bancaires...)

Implication des acteurs :

- Nouveaux clients grâce à l'orientation des conseillers bancaires vers l'association
- Visibilité et crédibilité de l'association renforcées
- Impact positif sur le dialogue institutionnel

Rappel objectifs



BNP PARIBAS

Innovation :

- Création d'un dispositif d'aide à la création d'emploi dans les zones urbaines sensibles.

Performance économique :

- Ouverture de nouveaux comptes clients créateurs d'entreprise

Management / RH :

- Engagement renforcé pour le bénévolat de compétences (accompagnateurs de projets)
- Recrutement dans les banlieues : en 2011 BNP Paribas est le 1er employeur privé de Seine-Saint-Denis.
- Renforcement de la culture commune d'entreprise

Dialogue avec les parties prenantes :

- Dialogue renforcé avec les acteurs associatifs et les populations des zones urbaines sensibles.
- Traduction opérationnelle de la démarche RSE

EVOLUTION DU PARTENARIAT

Renforcement du projet « Engagés ensemble pour l'emploi » pour détecter les porteurs de projets susceptibles d'être accompagnés par l'ADIE et favoriser à terme leur bancarisation.

Amélioration du suivi des créateurs par l'ADIE et BNP Paribas.

IMPACTS SUR L'INTERET GENERAL

Contribution à la création de micro-entreprises et à l'insertion socioprofessionnelle durable de personnes en situation de précarité.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.adie.org

www.bnpparibas.com

Guide Pratique des partenariats stratégiques associations - entreprises, ORSE, éditions 2012 – www.orse.org